



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

CONSEIL DES COMMISSAIRES

SÉANCE DU 18 MARS 2008

VOLUME 10 - NUMÉRO 11

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 18 mars 2008 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Lucie Bossé, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard, représentante du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Mesdames Anne Basque, Louise Cassistat, monsieur Ghislain Morin, et monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault,
et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 19 février 2008 - # 10
- 5.0 Rapport du comité de parents
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Engagement - direction adjointe d'école - Squatec/Biencourt/Lac-des-Aigles
 - 6.2 Dépôt pour consultation - projet de Politique d'utilisation des systèmes électroniques
 - 6.3 Rapport sur le Programme d'aide aux employés
 - 6.4 Bibliothèque municipale de Biencourt
 - 6.5 Réfection d'une partie des toitures de l'École secondaire de Cabano
 - 6.6 Réfection des toitures de l'École Saint-Clément
 - 6.7 Mandat à une firme d'architectes - confection de plans et devis - réfection d'une partie des toitures - École secondaire Dégelis
- 7.0 Varia
 - 7.1 Colloque du 23 février 2008 à Rimouski
 - 7.2 Nouveau bulletin
- 8.0 Période de questions
- 9.0 Prochaine séance
- 10.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-214-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2008 - # 10

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur
Alexandre Ancil-Bruneau, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 19 février 2008 - # 10, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-215-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Nicole Bouchard, représentante du comité de parents, présente un résumé de la rencontre du 10 mars 2008 du comité de parents. Les principaux sujets discutés furent :

- Consultation de la Commission scolaire sur le projet de Code d'éthique et de déontologie des commissaires;
- Projet de calendrier scolaire 2008-2009;
- Rapport du comité de transport;
- Rapport du Comité E.H.D.A.A.;
- Rapport de l'assemblée générale de la F.C.P.Q.;
- Nomination des représentants à l'assemblée générale de la F.C.P.Q.;
- Inscription de 10 parents au congrès de formation de la F.C.P.Q.;
- D.V.D. - «Classes buissonnières au Témiscouata»;
- Principes et critères d'encadrement des coûts chargés aux parents;
- Entretien de monsieur Stéphane Labrie sur la Maison familiale rurale.

ENGAGEMENT - DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE - SQUATEC/BIENCOURT/LAC-DES-AIGLES

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, résume les démarches qu'il a suivies pour la sélection d'une direction adjointe d'école dans le secteur Squatec/Biencourt/Lac-des-Aigles et recommande la candidature de monsieur Lawrence Fréchette.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage monsieur Lawrence Fréchette à titre de directeur adjoint d'école dans le secteur Squatec/Biencourt/Lac-des-Aigles selon les termes d'un contrat à durée déterminée à compter du 19 mars 2008 jusqu'au 30 juin 2008;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat inhérent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-216-CC)

DÉPÔT POUR CONSULTATION - PROJET DE POLITIQUE D'UTILISATION DES SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique la nécessité, pour la Commission scolaire, de se doter d'une politique d'utilisation des systèmes électroniques.

Il dépose, pour consultation, le projet de politique et précise qu'il prévoit revenir devant le conseil à l'assemblée du mois de mai 2008 pour l'adoption de cette politique.

On prévoit discuter du sujet à la séance du Comité exécutif du

1^{er} avril 2008.

RAPPORT SUR LE PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, résume, pour le bénéfice des membres, le rapport statistique du 1^{er} juillet au 31 décembre 2007 du Programme d'aide aux employés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BIENCOURT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique que la Municipalité de Biencourt compte entreprendre les démarches pour l'établissement d'une bibliothèque municipale et qu'il est possible que celle-ci soit établie dans les locaux de l'École La Source.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT qu'une rencontre a eu lieu entre les représentants de la Municipalité de Biencourt, la directrice de l'École La Source et la régisseur des Services administratifs de la Commission scolaire et qu'il est permis de conclure que l'École La Source dispose de l'espace suffisant pour établir la bibliothèque municipale de Biencourt à l'intérieur de l'école;

CONSIDÉRANT que les travaux de rénovation nécessaires à l'implantation de la bibliothèque seront aux frais de la Municipalité de Biencourt;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Biencourt devra fournir à la Commission scolaire une description complète du projet avec les plans et devis préparés par un architecte;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Andrée Truchon, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs donne son accord à la signature d'un protocole d'entente avec la Municipalité de Biencourt en vue de l'établissement de la bibliothèque municipale à l'intérieur de l'École La Source;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, et la régisseur aux Services administratifs, madame Jany Lévesque, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, ledit protocole.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-217-CC)

RÉFECTION D'UNE PARTIE DES TOITURES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE CABANO

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il demeure un solde disponible provenant de la mesure maintien des bâtiments pour l'École secondaire de Cabano qui pourrait être utilisé pour la réfection d'une partie des toitures de l'école.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des toitures des ailes «K» et «L» / Phase 2 de l'École secondaire de Cabano;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 29 février 2008, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la somme de 92 557,50 \$;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la réfection des toitures des ailes «K» et «L» / Phase 2 de l'École secondaire de Cabano;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-218-CC)

RÉFECTION DES TOITURES DE L'ÉCOLE SAINT-CLÉMENT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il y a lieu de retenir les services d'un entrepreneur pour effectuer les travaux de réfection des toitures de l'École Saint-Clément et que ces travaux sont planifiés pour l'année financière 2008-2009.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des toitures de l'École Saint-Clément;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 13 mars 2008, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la somme de 98 875 \$;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la réfection des toitures de l'École Saint-Clément;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-219-CC)

**MANDAT À UNE FIRME D'ARCHITECTES - CONFECTION DE PLANS ET DEVIS
RÉFECTION D'UNE PARTIE DES TOITURES - ÉCOLE SECONDAIRE DÉGELIS**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il y a lieu de mandater une firme d'architectes pour la confection des plans et devis nécessaires à la réfection d'une partie des toitures de l'École secondaire Dégelis. De plus, monsieur Pelletier recommande que le conseil retienne les services de la même firme qui a déjà travaillé dans les différents projets de réfection de l'École secondaire Dégelis.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la nécessité de retenir les services d'une firme d'architectes pour la confection des plans et devis nécessaires à la réfection d'une partie des toitures de l'École secondaire Dégelis;

CONSIDÉRANT que la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski connaît déjà le bâtiment pour avoir travaillé sur la confection de plans et devis qui touchaient l'École secondaire Dégelis;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Chantal Desjardins, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne les services de la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à la réfection d'une partie des toitures de l'École secondaire Dégelis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-220-CC)

COLLOQUE DU 23 FÉVRIER 2008 À RIMOUSKI

La commissaire, madame Diane Valcourt, donne son appréciation du colloque à l'intention des commissaires qui s'est tenu à Rimouski le 23 février 2008. De plus, madame Valcourt recommande aux commissaires de lire le rapport conséquent préparé par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

NOUVEAU BULLETIN

Le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, donne son appréciation sur le nouveau bulletin et les commissaires délibèrent sur le sujet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, désire savoir si la Municipalité de Saint-Athanase a reçu une subvention concernant la bibliothèque municipale ? Le directeur général souligne que l'information n'est pas encore connue de la Commission scolaire.

Madame Lebel désire également connaître le nombre de journées de suspension de classe à cause des tempêtes et la commissaire, madame Anne-Marie Morin, s'informe sur le fonctionnement du déneigement des toitures pour l'ensemble des bâtiments de la Commission scolaire. Le directeur général donne les informations nécessaires.

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, félicite monsieur Alexandre Anctil-Bruneau pour sa récente élection au poste de conseiller municipal à la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux. Les commissaires le félicitent également.

PROCHAINE SÉANCE

Le 15 avril 2008 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-221-CC)

[SIGNÉ]

Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale